

**Été 2018**  
**N° 65**

## Sommaire

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Point sur le budget 2017 | 2   |
| Arrêt sur images         | 3   |
| Les pesticides en 2019   | 4   |
| Le mot de la CLEF        | 4   |
| Les conseils             | 5-6 |
| Le fleurissement         | 7   |
| L'A.S.C. en balade       | 8   |
| La fête des écoles       | 8   |
| Départ de Céline         | 8   |
| Les mots croisés de Guy  | 9   |
| La marche des élus       | 9   |
| Info de l' A.S.C.        | 9   |
| Revue de presse          | 10  |
| Le site internet         | 10  |
| Petite annonce           | 10  |
| Infos pratiques          | 10  |
| La fête du village       | 10  |
| Événements               | 10  |
| Etat civil               | 10  |

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Nous sommes à la veille des vacances estivales, les écoles vont fermer, la saison de l'association sportive arrive à son terme et une grande partie des habitants de notre village en profitera pour se reposer et partir vers d'autres horizons. Bien sûr, je n'oublie pas celles et ceux qui seront, au contraire, en pleine activité, notamment les agriculteurs et les viticulteurs qui, compte tenu de la météo particulièrement clémente, pourraient envisager des récoltes précoces.

Dans ce bulletin d'information, une présentation du budget 2017 vous est proposée : elle vous permettra de voir que vos élus ont à cœur de maîtriser les dépenses de la commune tout en continuant d'investir.

Les travaux d'aménagement des sanitaires, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont maintenant terminés dans la salle des fêtes et à la mairie. L'aménagement de la place se poursuivra avec le ravalement de la façade de la mairie, qui devrait être réalisé au cours de l'été, afin de mettre en valeur notre bâtiment communal.

En ce qui concerne les investissements prévus par le Grand Reims, à savoir la réfection des rues Emile Brûlé, des Crayères et des Lorraines ainsi que la 2<sup>ème</sup> tranche d'éclairage public, ces travaux sont bien programmés pour 2018, mais plutôt courant septembre qu'en juin comme prévu initialement...La communauté urbaine est une importante institution et sa réactivité est beaucoup plus longue que celle de la commune lorsqu'elle en avait la compétence !

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé à l'unanimité par le conseil communal et devient donc applicable pour tous les prochains documents d'urbanisme.

Les 2 lotissements prévus sur la commune sont en cours de viabilisation et les constructions de maisons d'habitations devraient démarrer dès l'automne. D'après l'aménageur, toutes les parcelles seraient déjà retenues.

Pour la rentrée scolaire 2018/2019, les écoliers verront le retour à la semaine de quatre jours et retrouveront donc le mercredi libre pour d'autres activités s'ils le souhaitent. Les différentes activités sportives reprendront également dès le mois de septembre mais vous en serez informés par la feuille de rentrée de l'ASC.

Que vous partiez en vacances ou restiez dans la commune, profitez de ces mois d'été pour vous reposer, cela vous permettra de « recharger vos accus » et de redémarrer en pleine forme en septembre !

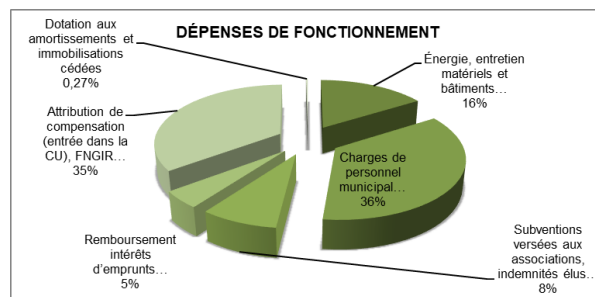
Bonnes vacances à toutes et à tous !  
Anny Dessoy

## ATTENTION—ATTENTION—ATTENTION

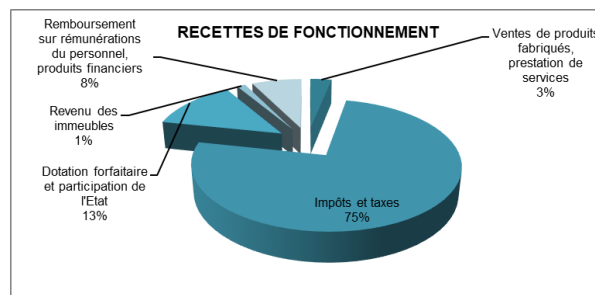
Faites attention aux personnes indécates qui pourraient sonner à votre domicile prétextant des pannes de voitures ou des besoins d'eau !

## Point sur le budget 2017

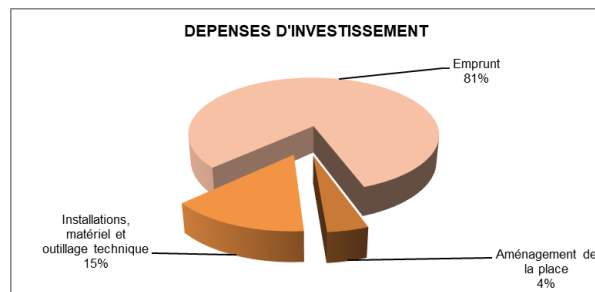
| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT                               | RÉALISE AU 31/12/2017 |
|----------------------------------------------------------|-----------------------|
| Énergie, entretien matériels et bâtiments...             | 72 016 €              |
| Charges de personnel municipal...                        | 159 493 €             |
| Subventions versées aux associations, indemnités élus... | 37 260 €              |
| Remboursement intérêts d'emprunts...                     | 20 413 €              |
| Attribution de compensation (entrée dans la CU), FNGIR   | 156 213 €             |
| Dotation aux amortissements (enterrement des réseaux)    | 1 205 €               |
| <b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>                  | <b>446 600 €</b>      |



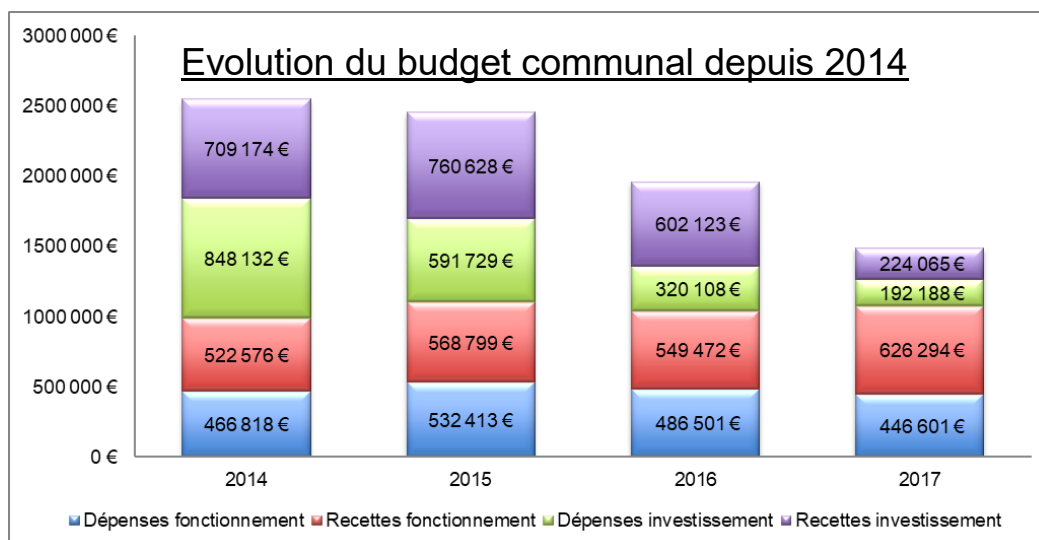
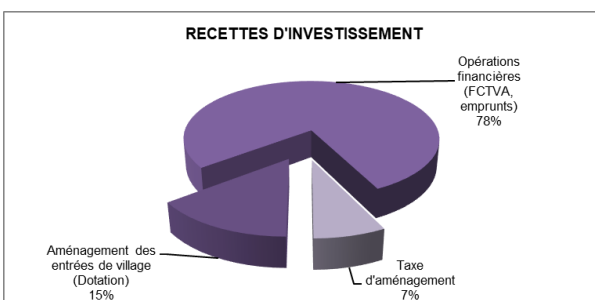
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT                           | RÉALISE AU       |
|------------------------------------------------------|------------------|
| Ventes de produits fabriqués, prestation de services | 19 681 €         |
| Impôts et taxes                                      | 470 737 €        |
| Dotation forfaitaire et participation de l'État      | 81 880 €         |
| Revenu des immeubles (Location salle des fêtes..)    | 7 940 €          |
| Remboursement sur rémunérations du personnel,        | 46 056 €         |
| <b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>          | <b>626 294 €</b> |



| DEPENSES D'INVESTISSEMENT                      | RÉALISE AU       |
|------------------------------------------------|------------------|
| Aménagement de la place                        | 8 267 €          |
| Installations, matériel et outillage technique | 27 871 €         |
| Emprunt                                        | 156 050 €        |
| <b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>         | <b>192 188 €</b> |



| RECETTES D'INVESTISSEMENT                       | RÉALISE AU       |
|-------------------------------------------------|------------------|
| Aménagement des entrées de village (Dotation)   | 32 905 €         |
| Opérations financières (FCTVA, emprunts repris) | 174 639 €        |
| Taxe d'aménagement                              | 16 521 €         |
| <b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>          | <b>224 065 €</b> |





## Arrêt sur images... la commune



Samedi 7 avril, le loto de l'école des Mesneux



Cérémonie du 8 mai, au monument aux morts



Retour de la randonnée cycliste



Le corso fleuri des enfants

### LA FÊTE



Le match de foot organisé le lundi matin



La place de la Mairie, lundi après-midi



La brocante dans le village



## Les pesticides en 2019

Les pesticides vont être totalement interdits dans les jardins et les espaces verts d'ici 2019, en plusieurs étapes.

Conséquence : les produits phytosanitaires vont disparaître des rayons des jardineries.

Interdiction des pesticides : 2017 pour les espaces publics,  
2019 pour les particuliers



L'interdiction des **pesticides**, on en parle depuis quelques temps, mais celle-ci va devenir réalité plus tôt que prévu. La date de l'entrée en vigueur de cette interdiction a en effet été avancée : l'Assemblée Nationale a adopté, le 22 juillet 2015, une loi prévoyant :

- **l'interdiction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017** (au lieu de 2020, comme le prévoyait initialement la proposition de loi) : Etat, collectivités locales et établissements publics ne peuvent plus employer de produits phytosanitaires sur les voiries, dans les espaces verts, les **forêts** et les promenades ouvertes au public ;
- **l'interdiction de l'utilisation de pesticides par les particuliers**, donc dans les jardins, sur les balcons, les terrasses... à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (au lieu de 2022).

(Source Clémentine Desfemmes)

## Le mot du comité de fleurissement

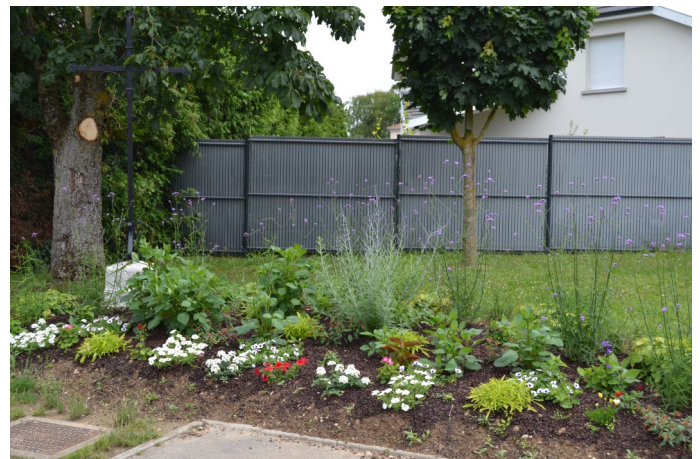
Il est donc désormais interdit pour les communes d'utiliser certains produits phytosanitaires dangereux pour la santé tels les désherbants à base de glyphosate, qui, en raison du ruissellement, se retrouvent dans l'eau du robinet.

Il faut donc accepter de voir une plus grande part de végétation spontanée du style « mauvaises herbes » dans nos rues et nos massifs.

A moins que chacun d'entre nous ne contribue à réguler cette végétation spontanée en arrachant devant sa porte les plantes envahissantes, surtout avant qu'elles ne fleurissent pour éviter la propagation des graines.

### Quelques pistes pour éviter l'utilisation de produits dangereux :

- Utiliser du couvre-sol (cosse de cacao, paillis, etc..) qui de plus enrichit le sol en se décomposant.
- Utiliser un désherbeur thermique (eau ou gaz)
- Utiliser chez soi l'eau bouillante de cuisson
- Pour certaines surfaces, recouvrir le sol d'une végétation choisie qui servira de couvre-sol permanent
- Désherbant biocontrôle autorisé : l'acide pélargonique (formulation à base d'un principe actif d'origine végétale), Emploi autorisé dans les jardins (EAJ).



Massif rue de Jouy



Jardinière place de la Mairie

## **Les conseils municipaux**

***Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site***

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 5 février 2018**

► Délibérations 2018 :

- n°2 (annule et remplace la délibération n° 1) : approbation des statuts de la CU ;
- n°3 : construction d'un bâtiment scolaire ;
- n°4 : rémunération de l'emploi permanent d'Agent Administratif.

► Création d'un bâtiment scolaire :

Présentation du dossier sur la politique de développement économique, démographique et scolaire : nécessité de construire une école sur la commune. Demande à la CU adoptée à l'unanimité.

► Transfert du patrimoine des communes au Grand Reims :

Suite au transfert des compétences, le patrimoine associé doit lui aussi être transféré : école, réservoir d'eau potable, bassin de rétention.

► Rapport des commissions :

- Devis des dépenses prévues pour préparer le budget.
- Bulletin municipal en février.

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 5 mars 2018**

► Délibérations 2018 :

- n°5 : taux d'imposition 2018.

► Convention de mise à disposition de personnel :

M. Gilles Millot a été désigné pour assurer les petits travaux d'entretien urgent du bâtiment scolaire.

► PLU : point sur l'enquête publique (achevée le 12 février) :

Les remarques des habitants (concernant des terrains déclassés) ont été transmises au Commissaire enquêteur. Mme le Maire rappelle que les services de l'Etat demandent que le PLU soit compatible avec le SCoT afin de limiter la consommation de terres agricoles ; l'augmentation de la surface constructible étant limitée à 10% de la surface urbanisée existante, la commune est dans l'obligation de réduire le développement de l'urbanisation inscrit dans le PLU.

► Taux d'imposition (TF et TH) :

Maintien des taux de 2017.

► Projets d'investissements 2018 :

Mise en place notamment de dispositifs permettant de ralentir la circulation automobile rue de Reims et à l'entrée du village par la route de Bezannes.

► Rapport des commissions :

Contact avec une nouvelle entreprise pour élaborer un agenda communal 2019.

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2018**

*Le Conseil municipal respecte une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Trèbes et Carcassonne.*

► Délibérations 2018 :

- n°6, 7, 8 : Compte administratif, compte de gestion, affectation du résultat de l'exercice 2017 ;
- n°9 : Budget 2018 ;
- n°10 : Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

► Compte administratif ; compte de gestion 2017 dressé par le receveur d'Hermonville :

Adoptés à l'unanimité.

► Affectation du résultat 2017 au budget 2018 :

En fonctionnement : 286 305,99 € ; en investissement : 57 841,24 €. Adoptée à l'unanimité.

► Budget 2018 :

829 809 € en dépenses et recettes de fonctionnement ; 796 801 € en dépenses et recettes d'investissement.

## **Les conseils municipaux, suite**

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2018, suite**

► Rapport des commissions :

Exposition 14-18 : nouvel appel à la population pour le prêt de documents ou objets d'époque.

► Questions diverses :

- Fonctionnement de la minuterie du chauffage de la salle de réunion de la Croisette.
- Contact avec Mme Férat, sénatrice, pour la visite du Sénat par les conseillers municipaux.

### **Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 7 mai 2018**

► Délibérations 2018 :

- n° 11 : mise à disposition de personnel à la CU. [Voir compte-rendu du 5 mars.]
- n° 12 : approbation du PLU.  
Rapport du commissaire enquêteur, remarques suite à l'enquête publique, avis des personnes publiques associées.  
Avis favorable du CM (12 pour, 1 contre). Le PLU sera transmis pour décision à la CU.
- n° 13 : instauration du droit de préemption urbain.  
Avis favorable du CM.
- n° 14 : instauration du permis de démolir, de la déclaration préalable pour clôtures et ravalements.  
Avis favorable du CM.
- n° 15 : CU : mise à disposition de locaux. Concerne la salle polyvalente (cantine, garderie).  
Avis favorable (8 pour, 4 contre, 1 abstention).
- n° 16 : subventions diverses.  
ADMR, ASC, CLEF, Comité des fêtes, Goutatou, organismes divers, pour un total de 10010 €.
- n° 17 : reversements des excédents de gestion du Syndicat du Rouillat à la CU.  
Avis défavorable (1 pour, 11 contre, 1 abstention).
- n° 18 : Règlement Général de Protection des Données.  
Adhésion au service existant en Meurthe-et-Moselle. Avis favorable.

► Rapport des commissions :

Vie locale : concert de la Chorale de Tinquex le 17 juin. Animations du 14 juillet.

► Questions diverses :

- Tirage au sort des jurés d'assises en juillet.
- Visite du Sénat par le CM le 9 octobre.
- Actualités de l'ASC.
- Projet de révision des contrats de location de la salle des fêtes (problèmes de ménage).



## Le fleurissement



Samedi 26 mai 2018, quinze bénévoles se sont retrouvés pour fleurir les différents massifs du village.

1000 plantes ont été mises en place, et près de 300 plantes vivaces avaient été réparties dans le village avant ce samedi de la plantation.

Le jury départemental passera dans le village le 12 juillet vers 11 h.



Massif de la rue du Hordon



## L'A.S.C. Les Mesneux en balade

Nous étions quarante-cinq à participer à la sortie proposée par l'ASC le 15 avril 2018. Cette fois-ci pour une balade découverte, proposant visites libres, par exemple du Marché des Enfants Rouges, plus ancien marché couvert de Paris, puis visite guidée du quartier du Marais.

La météo était clémente, l'ambiance joyeuse et nos deux guides ont su nous transmettre une multitude de renseignements et anecdotes sur ce quartier, à la fois branché et historique. Ruelles anciennes, somptueux hôtels particuliers, cours intérieures et jardins paisibles, nous avons aussi découvert ou redécouvert le village Saint-Paul, havre de paix surprenant en plein Paris, sans oublier la somptueuse place des Vosges.



Le groupe des Mesneux place des Vosges

Agréable journée de découverte, qui en appelle d'autres à venir (lire page 9).

Ingrid Le Bot

## Fête de l'école

Toutes les classes du RPID\* des Quatre Vents étaient réunies le samedi 15 juin pour la traditionnelle kermesse de l'école à partir de 10h30. C'est le thème du voyage qui a été retenu cette année.

\*RPID : Réseau Pédagogique Intercommunal Dispersé



## Céline Clément quitte l'école

Mes chers parents je pars  
Je vous aime mais je pars  
Je n'aurai plus vos enfants  
Plus tard ...

Je ne m'enfuis pas je vole  
Comprenez bien je vole  
Vers une nouvelle école  
Je vole, je vole ...

Mes chers élèves je pars  
Je vous adore mais je pars  
Vous ne m'aurez plus  
Plus tard ...

Je ne m'enfuis pas je vole  
Comprenez bien je vole  
Vers une nouvelle école  
Je vole, je vole ...



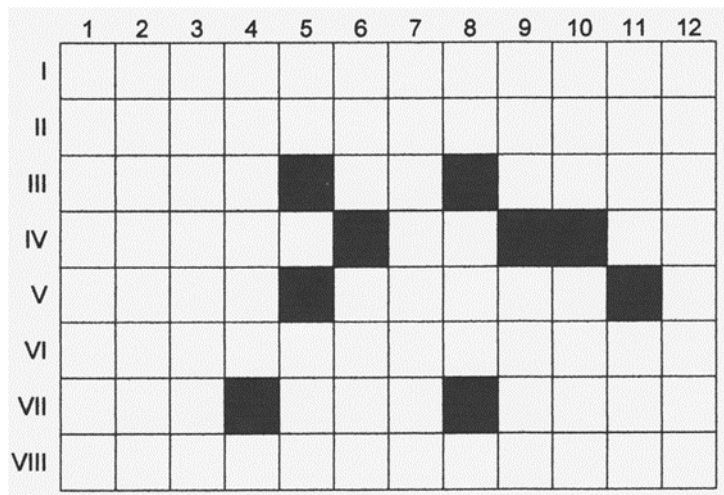
Mes aventures se poursuivront en septembre prochain près de mon domicile, à Beaumont-sur-Vesle.  
Je pars triste mais le cœur empli de bons souvenirs !

Céline Clément



## Les mots croisés de Guy

Mots-croisés du n° 65



Verticalement :

- 1- Difficile de s'en passer. 2- Bleu. 3- Divisé en trois.  
4- Célébra. 5- Filet – Brutale, ou pas brut. 6- Onde humaine – Pôle de recherche. 7- Sortie de bain.  
8- Suscite parfois le premier du 6 – Ile. 9- Démonstratif – Postimpressionniste. 10- Direction – Sans danger.  
11- Système de télé étasunien qui, paraît-il, ne donne « jamais deux fois la même couleur » – Cours à Boston.  
12- Apprécient.

Horizontalement :

- I- Montre bien que le temps est venu de la responsabilité des hommes.  
II- Successions d'événements.  
III- Auto-shiatsu – Possède – Coque.  
IV- Point décisif – Soldat – Attend un joint.  
V- Véhicule – Ont des petits bonnets ?  
VI- Lui, son temps, c'est le créacé.  
VII- C'est peut-être elle qui permettait d'obtenir le 22 à Asnières – Parfois blond, ou souvent blond – Jamais blond.  
VIII- Simuleraient.

Solution de la grille du n°64

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| I    | A | N | N | I | V | E | R | S | A | I  | R  | E  |
| II   | S | A | U | V | E | Q | U | I | P | E  | U  | T  |
| III  | S | T | E | R | N | U | M |   | O | N  | Z  | E  |
| IV   | E | T |   | E | D | I | B |   | S | A  |    | R  |
| V    | M | E | R |   |   | N | A | I | T |    | A  | N  |
| VI   | B |   | A | D | A |   |   | N | E | R  | V  | I  |
| VII  | L | A | C | R | Y | M | O | G | E | N  | E  | S  |
| VIII | E | L | L | E |   | I | M | E |   | A  | R  | E  |
| IX   | E | T | A | U |   | E | I | R | E |    | A  | N  |
| X    | S | O | I | X | A | N | T | E | H | U  | I  | T  |

## Marche des élus 2018 à Rosnay



Le village de Rosnay a accueilli la 45<sup>ème</sup> édition de la Marche des Élus, jeudi 10 mai, jour de l'Ascension.

2056 marcheurs pour 46 communes participantes.

ROSNAY 1 — FISMES 2 — GUEUX 3  
LES MESNEUX 20<sup>ème</sup>

Rendez-vous le jeudi 30 mai 2019 pour la 46<sup>ème</sup> édition de la Marche des Élus à Coulommès-la-Montagne

## Info de l'A.S.C. Les Mesneux

Pour la prochaine saison, l'ASC vous propose une sortie dans les Hauts-de-France le 14 octobre :

- l'Anneau de la Mémoire (Ablain-Saint-Nazaire - 62) :

<http://www.tourisme-nordpasdecals.fr/Arts-Culture/Memoire/L-anneau-de-la-memoire-monument-de-paix> ;

- en option, un repas régional typique ;

- le Centre Historique Minier de Lewarde (59) : <http://www.chm-lewarde.com/fr/>

Renseignements : [ingrid.le-bot@orange.fr](mailto:ingrid.le-bot@orange.fr)

Et pour ne pas risquer de dépasser la date limite, **inscrivez-vous dès maintenant, impérativement pour le 10 août**

## Musculation

La salle sera ouverte tout l'été, les mardis et vendredis matin de 9 h à 11 h.  
Inscription-forfait pour les deux mois (jusqu'à 18 séances possibles) : 20 €.

## La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :  
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :  
03 26 50 20 90

### Réception du public :

Lundi-mardi-mercredi  
jeudi-vendredi  
de 14 h à 18 h

## Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations  
ponctuelles se  
trouvent sur le site  
de la commune.

### Adresse du site :

<http://mairie-lesmesneux.fr>

### Adresses utiles :

[asclesmesneux.free.fr](http://asclesmesneux.free.fr)

[www.sycomore51.fr](http://www.sycomore51.fr)

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

## Revue de presse

**Les Mesneux, Une caravane incendiée**, l'Union, 22 février 2018

**Les Mesneux, La voiture brûlée avait été signalée volée (bis)**, l'Union, 27 février

**Les Mesneux, Nouvelle présidente au comité des fêtes**, l'Union, 6 mars 2018

**Les Mesneux, Ils attendent la réponse du Grand Reims sur l'école**,  
l'Union, 13 avril 2018

**Les Mesneux, Les échos de la semaine, solidarité rurale**, l'Union, 16 avril 2018

**Les Mesneux, Du soleil à la fête du village**, l'Union, 31 mai 2018

## Nouveauté sur le site internet de la commune

Dans la rubrique vie municipale-bulletins, vous trouverez tous les bulletins municipaux parus depuis le bulletin n° 6 de mars 1979.

Il nous manque cependant quelques numéros : 1 à 5 avant mars 1979 et 7 à 11 avant octobre 1982. Si vous détenez ces numéros, nous vous remercions de nous les confier quelques instants pour les numériser et compléter ces précieuses archives.

D'avance merci...

## Petite annonce

Personne sérieuse, habitant Les Mesneux, cherche repassage à domicile ou à votre domicile ou d'autres services (courses... ).

Contact : 06.19.38.24.73

## Infos pratiques

### Commission sociale :

Si vous avez besoin de recourir à la commission sociale de la commune, nous vous proposons désormais de téléphoner à la secrétaire de mairie qui vous communiquera le numéro de téléphone des personnes responsables.

Nous prendrons alors rendez-vous et serons à votre écoute.

### Livraison de fioul :

Vous voulez bénéficier de la livraison de fioul (en juin et en décembre)... alors nous vous invitons à **communiquer à la secrétaire de mairie vos coordonnées** (adresse et e-mail) afin de faire partie de la prochaine tournée à tarif préférentiel en décembre.

## La fête du village

La fête s'est bien déroulée cette année, servie par une météo à peu près correcte. Les plus jeunes enfants ont pu profiter de plusieurs manèges ; mais pour les plus grands, le choix était plutôt restreint. Nous regrettons que certains forains, si exigeants quand ils sont présents, ne jouent pas le jeu tous les ans, et préfèrent fréquenter, en fonction du calendrier, d'autres villages plus intéressants pour eux.

La commune poursuivra ses efforts pour assurer une fête satisfaisante pour tous.

## Evénements

**Cérémonie du 14 juillet** : rendez-vous au monument aux morts à 11 h 30, un vin d'honneur suivra cette cérémonie.

**Barbecue républicain** : un barbecue sera organisé le 14 juillet à partir de 12 h 30

**Dimanche 2 septembre** : randonnée « sur les pas de Jacky »

**Lundi 3 septembre** : rentrée scolaire

## État civil

Naissance :

Gabin GUYONNET, le 6 juin 2018

Décès :

Philippe WILMOTTE, le 18 février 2018

Michel GHIDOSSY, le 9 mai 2018